

PROJETS DE COLLABORATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTE PUBLIQUE

DEPOSES PAR LES REPRESENTANTS DU QUEBEC

Au cours d'une mission réalisée en Belgique en janvier 1975, des représentants du Ministère des Affaires sociales du Québec ont put apprécier, en visitant des institutions de santé, la qualité des travaux et des soins qui y sont effectués.

Ils en ont rapporté la conviction que le Québec peut bénéficier de l'expérience et des progrès acquis en Belgique notamment dans les domaines de la toxicologie et de la médecine du travail, en pharmacologie ainsi qu'en gériatrie et que la Belgique pourrait également trouver un intérêt dans les travaux québécois en matière de toxicologie, les expériences belges et québécoises en ce domaine étant complémentaires.

En conséquence, des actions de coopération dans les secteurs suivants sont proposés:

A. En toxicologie clinique

1. Documentation: Il est souhaitable de tirer parti de l'expérience beaucoup plus poussée que la nôtre, acquise par la Belgique sur ce point, particulièrement au moment où des besoins de réorganisation sont ressentis au Canada dans ce domaine.
2. Toxicologie analytique: Le Québec a établi dans ce secteur des laboratoires entièrement intégrés aux programmes de lutte contre les poisons et de toxicologie industrielle. Il semble que la Belgique oriente ses efforts dans le même sens. D'où l'intérêt d'une collaboration.